

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

CONCOURS AUTOMNE 2025

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	10 000 \$ / 1 an
Nombre d'octrois	2 octrois, dont un pour lequel les candidatures de jeunes chercheur.es seront privilégiées
Date limite pour soumettre la proposition :	7 novembre 2025
Annonce des résultats :	Décembre 2025

MISE EN CONTEXTE

Afin de maximiser la contribution des recherches à la société, il est essentiel de faire circuler les savoirs entre les milieux académiques, cliniques, les groupes communautaires ou les organismes publics.

Les organismes subventionnaires de recherche soutiennent et encouragent de plus en plus la recherche effectuée en partenariat et pluridisciplinaire. L'IUJD adhère à cette approche susceptible de favoriser une utilisation optimale des résultats de recherche pour améliorer l'expérience des jeunes en difficulté, de leur famille ou des intervenants qui les accompagnent.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de Soutien financier pour la mobilisation des connaissances de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est de valoriser les connaissances existantes et de soutenir le développement d'outils et de stratégies favorisant leur diffusion et leur utilisation auprès de publics ciblés.

De manière plus spécifique, le projet de mobilisation des connaissances doit s'inscrire dans le cadre d'un projet de recherche déjà terminé ou en voie de l'être. À titre d'exemple et sans être exhaustif, le soutien peut financer la production d'outils de mobilisation des connaissances sous forme de : a) une fiche synthèse, b) un guide d'accompagnement, c) une trousse de sensibilisation, d) un site Web destiné à un public ciblé, etc. Par ailleurs, ce soutien ne peut

financer : des projets de recherche, d'intervention ou d'évaluation de programmes, des activités de fonctionnement (équipes, infrastructures, etc.), des sites web de chercheur.es, des colloques, événements ou publications destinés principalement à des pairs.

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir mener à des projets de mobilisation de connaissances novateurs.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de mobilisation des connaissances proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD, ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche s'inscrit dans l'un des quatre axes de [la programmation scientifique](#) de l'IUJD.
- Le projet proposé n'est pas déjà financé par un organisme subventionnaire (ex. : CRSH, FRQ).

ATOUT

- Le projet proposé permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.
- Le projet est proposé par un.e chercheur.e ayant 7 années ou moins d'expérience dans son poste de chercheur.e (chercheur.e universitaire, chercheur.e d'établissement ou cheureur.e-clinicien.ne).

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

- Le montant prévu pour le financement est de 10 000 \$ sur un an.
- Le financement complet est accordé au moment de l'attribution.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire prévu à cette fin. L'évaluation des demandes est soumise à un **seuil global de passage de 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none">✓ Pertinence et originalité du projet et des moyens proposés✓ Correspondance du projet avec les besoins du milieu✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	55 points

Candidats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Expertise en lien avec le projet présenté 	25 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques 	20 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Se conformer aux Règles générales communes (RGC) du Fonds de recherche du Québec, au regard des dépenses admissibles et non admissibles (voir [Section 8](#) des RGC).
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et en fournir une copie.
- Présenter le projet de mobilisation des connaissances dans le cadre d'une des activités de l'IUJD (ex. : conférence-midi).
- Mentionner explicitement, dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances issue du projet financé, le soutien financier reçu de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, avec l'appui du Fonds de recherche du Québec.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées doivent :

- Compléter le formulaire de demande de soutien financier, en cliquant sur le lien suivant : [FORMULAIRE](#)

** Dans ce formulaire, vous devez déposer les fichiers suivants:

1) **La description du projet (5 pages maximum – excluant la bibliographie, en respectant les règles de mise en page):**

- Les **objectifs**, la **pertinence**, l'**originalité** du projet ou de l'activité de mobilisation des connaissances, de même que le **contexte**, le(s) **public(s) ciblé(s)**, les **moyens** retenus pour atteindre les objectifs.
 - i. Pour les projets de mobilisation des connaissances incluant une composante numérique (sites web, applications, etc.), précisez le type de fonctionnalités envisagées.
 - ii. Si vous utilisez des plateformes existantes, précisez lesquelles et si elles sont sous licence Open source.

iii. Dans le cas d'un projet exigeant un développement original, justifiez-en les raisons.

- Les **compétences de l'équipe**;
 - En quoi les membres de l'équipe réunissent l'expertise requise à la réalisation du projet présenté.
 - Leur rôle dans le projet.
 - S'il s'agit de nouvelles collaborations.
- L'**échancier** des activités prévues;
- Les **retombées anticipées** : contribution à l'avancement des connaissances, retombées attendues pour les milieux cliniques;
- Les **estimations budgétaires** (dépenses globales prévues pour la réalisation des activités de mobilisation);
- La bibliographie.

Règles de mise en page :

- Utilisez des feuilles de 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- Rédigez le document à interligne simple, avec un maximum de six lignes par pouce;
- Le texte doit être présenté en utilisant la police Times New Roman et la taille des caractères doit être de 12 points;
- Les polices de caractères à chasse étroite ne sont pas permises;
- Le texte doit être en noir;
- Toutes les marges doivent être réglées à au moins ¾ po (1,87 cm);
- Ne créez pas d'hyperliens ou de signets dans votre document.

2) Les CV du candidat.e principal.e et des personnes cochercheuses (format CCV, CRSH ou FRQ)